



Blocage d'ouverture d'un testament

Par **Alessandro**, le **06/12/2008** à **18:11**

Bonjour,

j'ai vécu en compagnie d'une personne avec qui j'ai partagé 7 ans de vie, elle possédait une maison et m'a fait une copie devant notaire de l'usufruit jusqu'à mon décès de l'habitation.

Actuellement son enfant naturel conteste le testament en empêchant son ouverture.

Y a t'il une possibilité de faire ouvrir se testament ?

Y at'il une date butoir à partir de laquelle je risquerai de perdre mes droits?

Comment régler les droits de succession avant même l'ouverture du testament?

Dans l'attente de votre réponse.

Je vous prie d'agréer maître, mes salutations distinguées.